

Pluralisme et liberté de la presse

(dossier *Impac*, septembre 2007) Antoine Peillon

I

Le « rapport Lancelot »

Graal ultralibéral de Sarkozy

Il n'était pas encore élu président. Tout juste candidat, et prêt à tout promettre. Parmi les « propositions » de Nicolas Sarkozy publiées sur le site internet de l'UMP, une véritable perle nous était offerte, en avril 2007, sous le titre « Indépendance et pluralisme de la presse » : « Il est tout à fait légitime de poser la question du pluralisme des médias au regard de son importance pour le débat démocratique. (...) Notre industrie des médias est menacée pour sa part par la révolution numérique et la mondialisation de la culture et de la communication. Elle a donc besoin d'avoir des groupes solides qui la structurent. (...) Un rapport a été remis à ce sujet par Alain Lancelot en 2005. Il a ouvert des pistes. Je suis prêt à en reprendre certaines et ferai en sorte que la réflexion se poursuive. Je veux ajouter que je suis préoccupé par les difficultés actuelles de la presse écrite, alors que la qualité, la diversité et l'indépendance de celle-ci constituent des protections absolument déterminantes pour la liberté d'expression et la démocratie. J'entends donc soutenir, par tous les moyens possibles, le secteur de la presse écrite dans les efforts qu'il doit entreprendre pour sortir de la crise qu'il traverse. »

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le candidat du MEDEF faisait, ici, une belle démonstration de son art de la pose républicaine (« pluralisme », « qualité, diversité et indépendance de la presse », « liberté d'expression », « démocratie »...) et du parler-vrai capitaliste ultra-libéral (« la presse a donc besoin de groupes solides qui la structurent »...). La référence marquée au rapport Lancelot sur la « concentration des médias », remis au gouvernement Villepin en décembre 2005, est, en réalité, une indication particulièrement claire sur la conception du nouveau président de la République quant au pluralisme et à l'indépendance de la presse. En substance : la possession des journaux et autres médias par des groupes industriels ou financiers très puissants est la seule solution véritable pour « sortir (ceux-ci) de la crise » et, donc, pour garantir des « protections absolument déterminantes pour

la liberté d'expression ». Qu'on se le dise : le grand capital sera, désormais, le seul garant de la démocratie...

Délire démagogique

Ce n'est pas le professeur Alain Lancelot, ancien directeur de Sciences-Po Paris, entre autres fonctions universitaires et administratives, qui s'offusquera d'une telle « vision ». Son rapport n'assénait-il pas : « La commission n'a pas vu dans l'état actuel de la concentration dans le domaine des médias une menace directe pour le pluralisme et la diversité. » Mieux, ne recommandait-il pas, entre autres, de supprimer les seuils de détention capitalistique de journaux !

Il faut dire que le professeur Lancelot est un champion particulièrement musclé de la démocratie. Dans une impérisable tribune publiée par *Le Figaro*, le 7 avril 2006, en plein mouvement social contre le CPE, poétiquement titrée « Lettre aux fanatiques du cortège », le professeur de sociologie politique vomissait : « Le terme de rapport de forces évoque la conduite du violeur. Et ce rapport, que les chefs syndicaux invoquent à l'envi, joue dans la démocratie le même rôle que le viol dans les rapports amoureux. (...) S'il y a rapport de forces, (c'est) dans la violence faite aux salariés et aux jeunes qui subissent de plein fouet la confiscation de la rue, la fermeture des lycées et des facultés et la grève scandaleuse des services publics. Et ce rapport de forces-là est incompatible avec la démocratie. Car celle-ci ne se mesure pas quoi qu'on en dise à gauche au nombre des braillards qui veulent imposer leurs préférences dans la rue mais au nombre des suffrages, dont l'égalité est protégée par le secret des urnes qui s'expriment lors des élections présidentielle et législatives... »

On reconnaît là une dialectique démagogique, dont nous savons déjà quelle utilité elle a pour le nouveau gouvernement Sarkozy-Fillon afin d'imposer les mesures « populaires » (sondages à l'appui) du service minimum, de libéralisation des heures supplémentaires, de l'élimination des « régimes spéciaux » de retraite, de l'ouverture des commerces le dimanche, des franchises médicales, du contrat unique, etc. Pour en revenir au pluralisme de la presse, le peu chevaleresque Lancelot a, à différentes occasions (notamment lors de l'émission d'Elisabeth Lévy, « La presse quotidienne peut-elle échapper au règne du marché ? », sur France Culture, le 18 février 2006), livré sa conviction intime : la presse française ne souffre, en fait, que de la taille trop modeste des groupes qui l'éditent, Lagardère mis à part...

Le marché *versus* le bien public

Il serait naïf de croire que de telles énormités et grossièretés suffisent à disqualifier leur auteur. Car le bas-fond idéologique du rapport Lancelot est bien le Graal ultralibéral de Sarkozy en matière de presse et d'information, comme il l'a d'ailleurs ouvertement affirmé lui-même dans sa propagande électorale et sur France Inter, le 18 avril 2007 : « Si vous regardez aujourd'hui la presse française, dire qu'il y a une concentration entre quelques grands groupes c'est tout simplement le contraire de la vérité ». D'ailleurs, après la double profession de foi d'avril 2007, les travaux pratiques n'ont pas tardé. Le 4 juillet, le nouveau Premier ministre, François Fillon, lançait à son tour le refrain : « C'est normal que des journalistes s'inquiètent pour leur indépendance et qu'ils demandent des garanties, mais le problème de la presse française n'est pas un problème d'indépendance, c'est un problème de capital... » Ce propos, pâle écho au rapport Lancelot et aux « propositions » de l'ex-candidat Sarkozy, s'adressait à la rédaction (en grève) des *Echos*, afin de les encourager à bénir le rachat de leur journal par Bernard Arnault, citoyen certes particulièrement fortuné, et par ailleurs vieil ami de... Nicolas Sarkozy (*lire notre encadré : « Les copains du petit Nicolas », en deuxième partie du dossier*).

On mesure à quel point les fondations républicaines et démocratiques de la presse française, sauvegardées depuis la Libération, sont ainsi volontairement ignorées et, très rapidement, promises à la liquidation. Si le constat que le secteur de l'information indépendante et de qualité est en mal de solidité financière est fait depuis longtemps, et par l'ensemble des partenaires, syndicats autant qu'éditeurs, l'éviction de toute responsabilité des pouvoirs publics représente une rupture historique. MM. Sarkozy, Fillon, Lancelot et consorts font comme si le rapport de Michel Muller, « Garantir le pluralisme et l'indépendance de la presse quotidienne pour assurer son avenir », adopté à l'unanimité (!) par le Conseil économique et social, en juillet 2005, n'avait pas déjà préconisé des solutions sérieuses au problème de l'assise économique de l'indépendance et du développement de la presse, des solutions faisant appel à la coopération entre éditeurs et aux aides mieux ciblées de l'Etat (société d'investissement, fonds réorienté de soutien au pluralisme, fonds de restructuration du système de distribution), des solutions qui ne soumettent pas l'existence des journaux à la seule loi du marché et de l'oligarchie.

Mais que pèse encore le Conseil économique et social face à cette oligarchie ? Le « rapport Muller », malgré sa validation unanime, est désormais submergé par le « rapport Tessier » (remis le 19 février 2007 au ministre de la Culture), réplique du Lancelot, qui plaide

ouvertement en faveur des concentrations dans le secteur de la presse ! Le rapporteur, Marc Tessier, ancien président de France Télévisions, estime en effet que les groupes ont besoin de renforcer leurs fonds propres et de dégager les investissements nécessaires pour faire face au défi du numérique. Dans son rapport, intitulé *La Presse au défi du numérique*, l'actuel directeur général de Netgem Média Services souligne qu'il est « important que des coopérations et des rapprochements puissent avoir lieu, qu'ils prennent la forme de projets communs, d'échanges et de participations ou de fusions et que les pouvoirs publics soient attentifs à ne pas gêner ces évolutions ». On ne peut s'afficher plus libéral !

La presse n'est pas encore assez concentrée et libéralisée : qu'on se le dise ! Et ce *credo* est aussi totalement partagé par le président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), par ailleurs président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), Michel Comboul, patron de *Nice-Matin*, peu regardant quant à la déontologie du journalisme (lire, ci-dessous). « L'avenir de la presse passera par l'alliance entre groupes régionaux et nationaux, afin d'attirer des annonceurs nationaux et de *favoriser l'homogénéité du lectorat* dans certaines zones », s'est-il exclamé, lors de la conférence de l'International Newspapers Marketing Association (INMA), le 26 avril 2007. Cerise sur le gâteau de l'homogénéisation du lectorat, le président Comboul réclame aussi une libéralisation totale des droits d'auteur des journalistes, afin que les groupes de presse « puissent exploiter comme ils le souhaitent leurs fonds éditoriaux »...

Un nouveau front démocratique

Bien entendu, les membres de la secte du MEDEF et leur nouveau porte-étendard verront, dans nos remarques, le symptôme d'un étatisme nostalgique, voire d'une volonté passéiste d'entraver la nouvelle liberté (pour tous) de faire fortune et de jouir du pouvoir. « Toujours moins d'Etat ! », voici la passion du nouveau gouvernement et d'un certain patronat, comme si les thèses de Friedrich von Hayek et de Milton Friedman n'avaient pas été presque unanimement démenties. Pourtant, c'est d'un journaliste épris de liberté, aujourd'hui « patron » d'un groupe de presse et peu suspect de dérive collectiviste, Bruno Frappat (dans son blog, billet du 30 août), que nous viennent tout dernièrement ces réflexions à la fois ironiques et résistantes : « Pierre Messmer, mort hier, est salué comme un exemple "d'homme d'Etat". Raymond Barre, décédé la même semaine, a été honoré de la même façon. Tous deux sont loués pour leur "sens de l'Etat". Intéressant et troublant d'entendre ainsi vanter, par de nombreuses bouches, et l'Etat et les hommes qui en eurent le sens. Car on repèrerait aisément,

dans le chœur des louangeurs, des personnalités qui n'ont cessé, depuis des décennies, de critiquer l'Etat, son poids, son "obésité", son omniprésence et dont les projets politiques visaient (visent encore) à "libérer" la France de l'emprise excessive de l'Etat. Ces hommages funèbres, dont la sincérité serait à mesurer, signifient-ils que parmi nos dirigeants (ou opposants), il en est qu'un remords touche de son aile tardive ? La nostalgie de l'Etat, rempart des faibles contre les lois de la jungle, sous-tend elle certains discours ? Barre, Messmer, et d'autres, étaient-ils les derniers témoins de ce que fut l'Etat, quand la France n'avait pas honte de l'Etat ? Ou leur mort aidera-t-elle à en retrouver le "sens" ? »

Soyons certains, en effet, que le sens du bien public, de la démocratie authentique et de la liberté d'informer, opposera bientôt un front de plus en plus large aux appétits égoïstes de quelques grands prédateurs. Les saines réactions, de plus en plus nettes et massives, à la multiplication actuelle des graves atteintes à la liberté d'informer, en sont un bon présage. C'est pourquoi nous en faisons la revue, plus que jamais nécessaire, dans la **seconde partie de ce dossier**.

II

Chronique du nouvel absolutisme

Censure, ingérence, affairisme : la triade sarkoziste

Chantages, manipulations, copinages... : la stratégie médiatique de Nicolas Sarkozy et des patrons de presse qui lui sont inféodés sape les fondements de la démocratie. Jamais, depuis la Libération, des pressions politiques aussi lourdes, aussi brutales, voire menaçantes, ne se sont exercées sur la presse écrite et audiovisuelle française. Les salariés de l'information et de la communication peuvent en témoigner d'expérience. Face à la gravité historique de cette mise en cause de la liberté d'expression et d'information, liberté fondamentale qui est le socle de la démocratie et de la République, nous avons décidé de pointer systématiquement la dérive actuelle de certains médias, avant et, surtout, depuis l'élection présidentielle.

En plein cœur de la campagne présidentielle du printemps dernier, le Syndicat de la presse quotidienne régionale avait pris l'initiative, par la voix de son président, Michel Comboul, qui est aussi président du groupe *Nice-Matin* (*Nice-Matin*, *Var-Matin* et *Corse-Matin*, possédé alors à 100% par Lagardère, à travers Hachette Filipacchi Medias !), de démentir que son syndicat ait subi des pressions de la part de Nicolas Sarkozy pour ne pas organiser un débat entre Ségolène Royal et François Bayrou, dans un communiqué publié samedi 28 avril et publié le lendemain dans plusieurs titres de province, dont *Nice-Matin* et *Ouest-France*.

Mais, loin de s'en tenir à cette dénégation peu crédible, Michel Comboul avait proféré, à la même occasion, une accusation outrancière à l'encontre de Ségolène Royal : « Oui, le syndicat a été délibérément l'instrument d'une campagne orchestrée. Non, Mme Royal, il n'y a pas eu de pression de Nicolas Sarkozy. En revanche, il y en a eu de très fortes de votre côté, exercées directement par votre équipe, et aussi par vous-même à travers vos déclarations... »

N'hésitant pas à ajouter une touche de paranoïa dans cette diatribe partisane, Michel Comboul précisait encore : « Une formidable machine à désinformer s'est alors mise en marche. (...) Nous céditions aux pressions. (...) La virulence de ces attaques a été très relayée, il faut le dire, de l'intérieur même du syndicat » car le SPQR « n'est pas comme on voudrait

le faire croire monolithique et à droite exclusivement. » On notera, au passage, que cette dernière phrase vaut, tout de même, un aveu on ne peut plus net quant à la dominante politique du SPQR.

Manipulation et désinformation à *Nice-Matin*

Cet épisode grand-guignolesque de l'influence toujours plus lourde de Nicolas Sarkozy sur la presse fut, en réalité, un pas important vers le contrôle systématique, anti-démocratique, des moyens d'information français. D'autant que son acteur principal, Michel Comboul, pur produit de la droite niçoise la plus dure et féal d'Arnaud Lagardère, était alors aussi le co-auteur (en tant que directeur de la publication) d'une des plus sales malversations médiatiques de ces dernières années. En effet, le PDG de *Nice-Matin*, par ailleurs président du SPQR, n'avait pas hésité à utiliser son quotidien amiral dans le combat de ses « amis » contre Eric de Montgolfier, rigoureux procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Nice, quitte à couvrir une mise en scène journalistique scandaleuse sur un soi-disant trafic d'armes de guerre à Nice.

Le 15 février 2007, la une de *Nice-Matin* révélait, photos d'hommes sans visages lourdement armés de pistolets-mitrailleurs (un Uzi et une Kalachnikov) à l'appui : « Acheter des armes à Nice ? C'est très facile ! » Dans les pages intérieures, parmi plusieurs articles, une enquête dite « de terrain » racontait comment un journaliste du quotidien avait (presque) réussi à acheter une arme de guerre à des trafiquants locaux. Moins d'un mois après, le 10 avril, Michel Comboul prenait la plume pour protester contre l'audition par la police, fin mars, de l'auteur de l'article sur les armes et du rédacteur en chef de son journal, estimant que « la justice avait outrepassé ses droits ».

Heureusement, deux jours plus tard, le procureur de la République, ainsi mis en cause, apportait toute la lumière nécessaire dans les colonnes de *Nice-Matin*, par l'exercice de son droit de rectification : « Vous vous inquiétez de l'enquête que j'ai ordonnée lors de la parution d'un article publié le 15 février dernier avec pour titre "des Kalachnikovs qui se vendent à Nice sous le manteau", illustré, à la "une", par une photographie surmontée d'un titre évocateur : "Acheter des armes de guerre à Nice ? C'est très facile !" De telles indications ne pouvaient que me conduire à des vérifications sur la réalité de la situation ainsi révélée et potentiellement dangereuse. Tel fut donc initialement l'unique objet de cette enquête. Puis, au cours de celle-ci, l'audition d'un armurier dont le nom est cité dans l'article, ce qui dispensait d'avoir à l'identifier, a révélé que la photographie publiée comme illustration, rendant cet

article crédible, n'était que le fruit d'une mise en scène. Les personnes y figurant, le visage dissimulé, n'étaient nullement des vendeurs d'armes de guerre, l'un n'était autre que l'auteur de l'article, le second un fonctionnaire de Police. Les armes, d'ailleurs neutralisées, avaient été prêtées par des armuriers locaux... »

En conclusion de sa rectification, Eric de Montgolfier rappelait à Michel Comboul la « responsabilité de ceux qui confondent la liberté et la licence », puis affirmait n'avoir pas outrepassé ses attributions « en cherchant à (s')assurer que les faits relatés par (le) journal étaient exacts, éventuellement pour les établir et les réprimer le cas échéant » et « en demandant des comptes à ceux qui avaient cru pouvoir user d'un stratagème pour étayer un article propre à inquiéter l'opinion publique ». En l'occurrence, le terme de « stratagème » est encore bien charitable vis-à-vis d'une pure et simple manipulation de désinformation visant à terroriser le public du sud-est de la France, manipulation entièrement couverte par le président du SPQR.

Au service de Nicolas Sarkozy

Pour achever de décrédibiliser la dénégation douteuse du président plus que douteux du SPQR, quant aux pressions de Nicolas Sarkozy sur son syndicat afin d'empêcher le débat entre Ségolène Royal et François Bayrou devant les micros et les plumes de la presse quotidienne régionale, rappelons que Jacques Camus, responsable de la commission information du SPQR, avait lui aussi démenti avoir subi des pressions de la part de l'entourage de Nicolas Sarkozy pour enterrer le débat. « Indépendance ! », voici le mot d'ordre.

Mais rappelons aussi que c'était le même Jacques Camus qui n'avait pas hésité à organiser, sur ordre de Nicolas Sarkozy, une interview soi-disant « exclusive » (*Libération* avait réussi à griller le scoop, la veille de sa publication par ses confrères régionaux) pour annoncer sa candidature à l'élection présidentielle, le 29 novembre 2006. Le SPQR avait alors convoqué cinq journalistes chargés de recueillir la déclaration de candidature au siège de l'UMP. L'interview avait alors été adressée à toute la presse régionale (une soixantaine de quotidiens régionaux et départementaux) avec impératif de publication. « Indépendance ! », vraiment ?

D'ailleurs, le 27 avril 2007, sur les ondes de RTL, François Bayrou formulait une grave accusation à l'encontre de Nicolas Sarkozy : celle d'avoir fait pression sur la direction de Canal + pour empêcher son débat avec Ségolène Royal. Le candidat centriste allait même

au delà, accusant plus généralement le candidat UMP de « verrouillage de l'information ». Avant d'ajouter durement : « Lorsque j'ai tenu une conférence de presse mercredi, j'ai parlé de la part de Nicolas Sarkozy d'intimidation et de menace. C'est exactement là qu'on en est ».

Sonnante « fraternité » Lagardère-Sarkozy

Lors de la campagne présidentielle, il était donc malheureusement inévitable de douter de l'indépendance de la presse française vis-à-vis du candidat de l'UMP. Les « amitiés » médiatiques de Nicolas Sarkozy font, en effet, peser une lourde menace sur l'indépendance de 90% des journaux diffusés en France. Au centre de la galaxie (où TF1, chaîne de Martin Bouygues, parrain du fils de Nicolas Sarkozy, Louis, supplante largement *Le Figaro*, propriété du redevable Serge Dassault), le groupe Lagardère contrôle trois branches d'activités essentielles à la démocratie : l'édition (Hachette Livre), la distribution (HDS avec Relay, Virgin) et la presse. Cette dernière branche du groupe, structurée sous la bannière « Lagardère Active Media », est née du regroupement en janvier 2007 de l'audiovisuel (Europe 1, Europe 2, RFM et 17 radios à l'étranger ; 11 chaînes TV comme MCM, Canal J, Gulli, Europe 2 TV, Mezzo et 34% de CanalSat), de la presse magazine (259 titres dans 41pays, dont *Elle*, *Paris Match*, *Le Journal du dimanche*, *Première*, *Isa*, *Choc*, *Public*, *Version Femina*, *TV Hebdo...*, soit plus de 1 milliard d'exemplaires tirés par an) et des activités internet du groupe.

Dans la presse quotidienne, Lagardère contrôlait, jusqu'à fin août, *Corse-Matin*, *La Provence*, *Nice-Matin* et *Var-Matin*. Le groupe détient 20% de *L'Alsace*, 15% de *La Dépêche du Midi* et 5,4% du *Monde*. Lagardère détient aussi une participation de 25% dans les Éditions Philippe Amaury (*Le Parisien*, *L'Équipe*). Hachette Filipacchi Médias détient 42% du groupe Marie Claire (*Marie Claire*, *Marie Claire Maison*, *Cosmopolitan*, *Cuisines et Vins de France*, *Avantages*, *Marie Claire Idées*, *Famili*, *Marie France*, *100 Idées Jardin*), qui est contrôlé par la famille Prouvost à 58%.

Or, il n'est pas besoin d'être voyant extralucide pour savoir à quel point Arnaud Lagardère mobilise ses organes de presse en faveur de Nicolas Sarkozy. Le limogeage du directeur de la rédaction de *Paris Match*, Alain Genestar, qui avait publié les photos d'une aventure extraconjugale de Cécilia Sarkozy, en est un des symboles. Il faut dire que Lagardère doit à Sarkozy le règlement, en 2004, du périlleux conflit d'héritage qui l'opposait à sa belle-mère, Betty, lorsque l'homme politique et ancien avocat d'affaires avait, en tant que ministre

de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, la haute main sur l'administration fiscale. « On signe ton truc fiscal et on passe à autre chose », aurait dit le ministre, sitôt nommé à Bercy. En avril 2005, le président de l'UMP fut, en conséquence, l'invité d'honneur d'un séminaire du groupe Lagardère à Deauville. L'héritier Arnaud le présenta « non pas comme un ami, mais comme un frère ». Un mois plus tard, le patron du principal groupe de presse et d'édition français affichait son amitié en participant à un meeting de Nicolas Sarkozy en faveur du « Oui » au projet de Constitution européenne. Arnaud Lagardère dévoila ce soir-là la nature de son engagement : « Quand il y a un but à marquer, je préfère être dans l'équipe que dans les vestiaires. »

Mais, au fait, de quel jeu s'agit-il ?

« Un problème républicain »

Pour les salariés du secteur de l'information et de la communication, qui sont avant tout des citoyens, il ne s'agit évidemment pas d'un « jeu » ! Au contraire, c'est bien des fondements démocratiques de la République qu'il est désormais question. Tentative pitoyable d'empêcher un débat entre deux personnalités politiques massivement légitimées par le premier tour de l'élection présidentielle ; faux procès d'influence fait à la première victime de cette tentative de censure ; dérapages déontologiques parfaitement calculés d'une presse régionale aux ordres des propagandistes de la peur ; parrainages, amitiés intéressées et intérêts croisés entre Nicolas Sarkozy et les plus grands patrons des médias ; concentrations favorisées... Le cocktail politico-médiatique français est explosif !

Parmi les candidats concurrents de Nicolas Sarkozy, François Bayrou, président de l'UDF, a été le premier à dénoncer publiquement le risque. Interrogé en direct par Claire Chazal, sur TF1, le 2 septembre 2006, à 20 heures, il a ainsi mis en cause la très grande proximité entre Martin Bouygues et Nicolas Sarkozy : « Ce qui est frappant, c'est que depuis des mois il y a une orchestration médiatique pour essayer de faire croire aux Français que le choix est joué à l'avance. (...) Il faut être ferme en rappelant la proximité qui est la sienne (*celle de Sarkozy*) avec des responsables économiques extrêmement puissants. C'est une proximité qui est affichée, assumée, et même étalée dans les journaux comme vous le savez. Je considère pour moi que l'argent et la politique doivent être séparés. Je considère que l'un ne doit pas avoir barre sur l'autre. Notamment lorsque ces puissances économiques détiennent de très grands médias. (...) Je puis vous assurer qu'il y a un problème républicain dès l'instant

que de très gros intérêts financiers, industriels, sont liés à de très gros intérêts médiatiques, et sont en liaison intime avec l'Etat. »

Quant à Ségolène Royal, il lui a fallu plus de temps pour en arriver aux mêmes conclusions. Elle a en effet attendu le vendredi 4 mai, au micro de RTL, pour critiquer vivement certains médias dont la couverture de la campagne présidentielle était influencée par les liens de leurs dirigeants avec Nicolas Sarkozy. La candidate socialiste citait alors la chaîne d'information LCI, filiale de TF1 (groupe Bouygues) et le groupe Lagardère. « Je crois qu'à un certain moment il faut dire les choses telles qu'elles sont et on sait parfaitement qu'il y a des liens très étroits entre les groupes financiers, les groupes médiatiques et le candidat de l'UMP qui est aussi le candidat du Medef. Toutes les entreprises du CAC 40 ont soutenu le candidat de l'UMP », avait-elle alors déclaré.

La vie du prince

Mais depuis l'élection du 6 mai, les relations entre Nicolas Sarkozy et les médias sont devenues plus poreuses encore. Ainsi, l'industriel Vincent Bolloré assure, vendredi 11 mai, dans un entretien au *Parisien/Aujourd'hui en France*, qu'il a « pris personnellement en charge l'ensemble des frais » des vacances de Nicolas Sarkozy. Lundi 7 mai, lendemain de son élection, le nouveau président s'était effectivement rendu en avion privé, propriété de Bolloré, à Malte, pour passer trois jours sur un yacht luxueux appartenant aussi à l'homme d'affaires milliardaire. Or Vincent Bolloré contrôle la Société française de production (SFP) qui bénéficie de commandes publiques, relèvent, le 10 mai, les journalistes et techniciens CGT de France 3 (SNJ-CGT et SNRT-CGT). La CGT de France 3 rappelle les propos de Nicolas Sarkozy, selon lesquels Vincent Bolloré n'a pas de relations commerciales avec l'Etat, et souligne que l'industriel a racheté, « au quinzième de sa valeur », la SFP, « ex-entreprise publique et actuel fleuron de son empire médiatique ».

La première affaire de censure présidentielle a eu lieu dès le 13 mai, au *Journal du dimanche* (Lagardère), où un article qui révélait que Cécilia Sarkozy n'avait pas voté au second tour est passé à la trappe. A la conférence de rédaction du samedi, lorsque le sujet a été annoncé, le directeur de la rédaction, Jacques Espérandieu, a lourdement insisté pour que Cécilia Sarkozy soit appelée afin de donner sa version. Plusieurs coups de fil ont été passés, dont un à Cécilia Sarkozy et l'autre à Franck Louvrier, conseiller en communication du président. Aucun des deux n'a répondu, mais c'est Arnaud Lagardère en personne qui a appelé Jacques Espérandieu et l'a sommé de ne pas publier l'article. Les journalistes du *JDD*

ont adressé, le mardi 15 mai, une lettre ouverte à Arnaud Lagardère : « Vous êtes intervenu samedi auprès de la direction de la rédaction pour que cet article ne soit pas publié. Nous estimons qu'il s'agit là d'une censure inacceptable, contraire à la liberté de la presse. Vos relations privilégiées avec Nicolas Sarkozy ne sauraient nous contraindre à renoncer une nouvelle fois aux exigences de notre métier. La rédaction du *JDD*, indépendante, revendique le droit de refuser toute subordination qui voudrait la priver de son devoir d'informer. »

Plusieurs syndicats de journalistes ont aussi dénoncé, le même jour, cette « censure », les sections SNJ-CGT et l'USJ-CFDT du groupe Hachette-Lagardère parlant d'une « nouvelle ingérence de la direction du groupe Lagardère ». Le soir même, les sociétés de journalistes des grands titres du groupe Lagardère se déclaraient « solidaires » de celle du *JDD* et ont demandé à Arnaud Lagardère de garantir l'indépendance des journalistes. Et dans sa livraison du lendemain, *Le Canard enchaîné* revient aussi sur cette affaire et rapporte l'échange téléphonique qui aurait eu lieu entre Arnaud Lagardère et Jacques Espérandieu. « Cécilia ne va pas très fort en ce moment, elle va très mal prendre cet article, il ne faut pas le passer », aurait dit Arnaud Lagardère, cité par *Le Canard*.

Garde rapprochée

Mais tout va très vite, à la Cour de l'Elysée. Le 17 mai, trois nominations sont annoncées. Myriam Lévy, du *Figaro*, qui a suivi toute la campagne de Ségolène Royal, se retrouve conseillère en communication de François Fillon à Matignon. Catherine Pégard, du *Point*, qui avait couvert la campagne de Nicolas Sarkozy, est propulsée conseillère du nouveau président... Enfin, l'Elysée place l'ex-directeur de campagne adjoint de Sarkozy, Laurent Solly, à la direction générale de TF1 (31,6% de part d'audience, en 2006). Le nouveau patron de TF1, Nonce Paolini, qui prend les manettes cette semaine-là, tente de résister. Du coup, c'est l'Elysée qui annonce la nomination de Solly, qui sera effective le 22 juin suivant !

La CGT a aussitôt dénoncé « le cynisme absolu » de Nicolas Sarkozy et déploré une « démarche scandaleuse quelques jours seulement après son élection ». « Le geste est culotté et violent », a déclaré notre camarade Jean-François Pujol (fédération du Spectacle) qui dit craindre pour la démocratie. De son côté, la CFDT de la Communication et de la Culture a parlé d'une « nouvelle ère étouffante » pour l'information. Son secrétaire général adjoint, Philippe Debruyne, commentait : « L'affaire Solly est particulière, caricaturale et exacerbée »,

dénonçant « toutes ces amitiés qui se font désormais d'une manière totalement décomplexée et au grand jour ».

Le 22 mai, le Parti socialiste déplorait une « collusion complètement indécente ». Le Parti communiste ajoutait : « Avec Nicolas Sarkozy, tout devient effectivement possible, y compris de nommer son directeur de campagne à la direction de la chaîne de télévision la plus regardée. La toile du Président de la République ne se tisse plus dans l'ombre, son réseau, notamment au sein des grands moyens d'information, se construit désormais au grand jour. Ainsi va l'indépendance des médias selon Nicolas Sarkozy, tel un *mercato* orchestré par une présidence totalement décomplexée, au fort relent berlusconien, qui se fixe l'objectif, facilité par la concentration des groupes de communication, d'anesthésier l'opinion publique en contrôlant les grands moyens d'informations. » Enfin, dans un communiqué, la LCR condamnait elle aussi des « pratiques berlusconiennes qui mettent en danger la liberté de la presse et l'indépendance des médias ».

Dès lors, étant donné la gravité des faits, la Gauche n'était plus seule à protester. Ainsi, François Bayrou réitérait le 24 mai, lors d'un meeting, ses attaques contre la proximité entre Nicolas Sarkozy et son gouvernement avec « de grands groupes industriels » et « les plus grands groupes de médias », précisant : « La nomination à la tête de TF1, annoncée par l'Élysée, et non pas par l'entreprise, de l'un des plus proches collaborateurs de Nicolas Sarkozy, sans aucune expérience préalable dans l'audiovisuel, c'est une illustration de plus de ce mouvement qui est en cours, au vu et au su de tout le monde. C'est une question pour les démocrates, pour les libéraux. Si nous ne parlons pas pour défendre le droit des citoyens au pluralisme, qui le fera ? Nous voulons une presse, des radios et des télévisions libres, non inféodées ! »

Censures incessantes

Mais le train fou était lancé à un rythme infernal. Le 29 mai, la société des journalistes (SDJ) de *Paris-Match*, du groupe Lagardère, dénonçait, à son tour, des pressions exercées par le garde des Sceaux, Rachida Dati, pour empêcher la publication de photos de son enfance. « Dans un contexte d'insécurité où des journalistes sont incités au départ, la direction de notre rédaction ainsi que la direction générale de Lagardère Interactive ont choisi de céder », déplorait la SDJ. Les photographies finalement publiées furent « celles sélectionnées par la chancellerie », précisait la SDJ, qui ajoutait que sa demande de rendez-vous avec l'actionnaire majoritaire « afin de garantir l'indépendance éditoriale » était, alors, restée lettre morte.

Aussi, dans une tribune commune publiée dans *Le Monde* daté de 5 juin, trois syndicats de journalistes – CGT, CFDT et SNJ - appelaient employeurs, salariés et élus à la vigilance face aux menaces qui pèsent sur la profession et la liberté de la presse en France. Plusieurs « événements récents » ont mis en évidence les « liens que les patrons des médias dominants entretiennent avec le président Sarkozy », s'inquiétaient les syndicats. La veille, la direction de Bolloré Média avait reconnu avoir refusé de publier dans le quotidien gratuit *Matin Plus* un article sur les déboires de musiciens roms avec la police de l'aéroport de Roissy, estimant que cet article était « extrêmement désagréable pour la France »...

Garant d'une démocratie impartiale ?

Dans son édition du 27 juin, *Le Canard enchaîné* revenait sur la première liste de personnalités qui avaient signé la pétition pour l'indépendance des *Echos* et révélait que certains ministres n'avaient pu y figurer, après une « consigne de Matignon ». Ainsi, selon l'hebdomadaire satirique, le Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, Martin Hirsch, avait signé le texte avant de faire retirer son nom, sur ordre de Matignon.

Le Canard Enchaîné précisait qu'il n'était pas le seul à avoir dû renoncer. Le secrétaire d'Etat chargé des Entreprises et du Commerce extérieur, Hervé Novelli, mais aussi le secrétaire général délégué de l'UMP, Patrick Devedjian, l'autre tête de la direction de l'UMP Jean-Pierre Raffarin, ou le nouveau président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, ont également abdicé. Absent des kiosques à deux reprises pour cause de grève, le quotidien économique *Les Echos* avait consacré des pages, à plusieurs reprises, à la situation du journal dont le propriétaire, le groupe britannique Pearson, envisage la vente à Bernard Arnault, patron de LVMH et proche de Nicolas Sarkozy.

La veille, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, avait adressé un message à tous les salariés de *La Tribune* et des *Echos* : « L'achat éventuel du quotidien économique du groupe Pearson, *Les Echos*, par Bernard Arnault, propriétaire du titre concurrent, *La Tribune*, pose de nouveau la question du pluralisme de la presse. Le pluralisme ne peut exister que si l'offre éditoriale soumet un nombre suffisant de titres au choix du lecteur. La transaction entre les deux titres, qu'elle se traduise par une fusion ou une disparition de *La Tribune*, risque de frapper fortement cette garantie démocratique. Le nombre de titres de presse quotidienne d'information générale atteint un niveau si bas que la disparition de l'un d'entre eux porterait un préjudice irréparable au pluralisme. De plus, la proximité des titres de presse - comme d'autres organes d'information - avec les industriels et les banquiers, si elle n'est pas nouvelle,

s'opère par une hyper concentration des moyens d'information entre les mains de quelques groupes dominants. A cet égard, il a toujours été clair pour la CGT que l'information n'est pas une marchandise comme une autre. Sa libre circulation se heurte désormais aux opérations en cours dans le domaine de la communication. »

Le lendemain, le Forum permanent des sociétés de journalistes, qui fédère les SDJ de 27 médias, adressait une lettre au président « en tant que garant d'une démocratie impartiale » dont « le pluralisme, garantie de l'honnêteté de l'information, est un élément essentiel ». « Malheureusement, les atteintes à l'indépendance des rédactions se sont multipliées ces derniers temps. Pressions, censures, conséquence le plus souvent d'une concentration excessive, mais aussi perquisitions contraires au droit européen, la liste est longue », écrivait, sans grand espoir d'être entendu, le Forum.

Il n'empêche, rien n'arrête la conquête médiatique des amis du président. Vincent Bolloré déclarait le 28 juin, lendemain de l'adresse du Forum des SDJ (est-ce un pied-de-nez ?), qu'il étudiera un rachat de *La Tribune* en cas de mise en vente du quotidien économique par son propriétaire actuel, Bernard Arnault. Il réaffirma cette position en août. Action, réaction ! « La liberté de la presse est en danger », s'exclamait l'ensemble des syndicats de journalistes, le 13 juillet, dans une tribune parue dans *L'Humanité* et qui dénonçait « l'accumulation de faits alarmants qui représentent une menace fondamentale pour l'indépendance et le pluralisme de l'information en France ». Dernier exemple en date, relevaient les syndicats, *Les Echos* et *La Tribune* sont « transformés en enjeux d'une vaste partie de Monopoly entre les propriétaires des groupes de médias, qui affichent sans complexe leurs liens avec le pouvoir ».

L'information en coupe réglée

Mais le feuilleton continue et les patrons de presse, grands féodaux inféodés, affichent, de plus en plus effrontément, leur toute puissance. « Un actionnaire a le droit d'avoir un regard sur son journal », notamment sur son « orientation politique », a lâché Serge Dassault, propriétaire du *Figaro*, le 16 août. Réagissant, sur la radio BFM, à l'opposition de la rédaction des *Echos* à un rachat éventuel par LVMH, il a brutalement déclaré : « Il y a une chose que les journalistes oublient, c'est que quand quelqu'un met de l'argent (dans un journal) ce n'est quand même pas pour laisser faire n'importe quoi. Le propriétaire comme l'actionnaire a quand même le droit d'avoir un regard sur ce qui se passe, ne serait-ce que sur sa rentabilité et sur son orientation politique. » Tout est dit !

Et puisqu'il n'est plus question de se gêner, Vincent Bolloré va, quant à lui, siéger au conseil d'administration de Médiamétrie, a indiqué, le 17 août, l'institut interprofessionnel chargé de mesurer les audiences de la télévision, de la radio et l'internet. Vincent Bolloré, principal actionnaire et président du groupe publicitaire Havas, siègera, dès le 3 octobre 2007, en tant que représentant de Havas. Mais il est également propriétaire de la chaîne Direct 8, disponible sur la télévision numérique terrestre (TNT) gratuite. C'est la première fois qu'un patron opérateur à la fois dans la publicité et la télévision siègera au conseil d'administration de Médiamétrie, accédant au statut, inédit dans le secteur, de juge et partie. Mais les affaires sont les affaires, et, en attendant la dépénalisation de toutes leurs dérives, les grands « entrepreneurs » de l'ère Sarkozy sont visiblement décidés à ne plus respecter les règles déontologiques qui régulaient, jusqu'ici, l'espace public de l'information.

(encadré 1) Les copains du petit Nicolas

Le soir de son élection, Nicolas Sarkozy fête sa victoire au *Fouquet's* (Champs-Élysées, Paris) avec la fine fleur du patronat médiatique (Bernard Arnault, Martin Bouygues, Serge Dassault, Alain Minc, François Pinault ou Albert Frère, actionnaire de M6). Dans la semaine qui suit, il part se reposer sur le yacht de Vincent Bolloré. Les présentations s'imposent...

Bernard Arnault, témoin du mariage de Nicolas et de Cécilia Sarkozy, propriétaire du quotidien économique *La Tribune*, de Radio-Classique... Pendant la campagne présidentielle, la direction de *La Tribune* a fait sauter un sondage qui plaçait Ségolène Royal devant Nicolas Sarkozy en matière sociale et économique. Aujourd'hui, Arnault, principal actionnaire du groupe de luxe LVMH, est candidat à l'achat du quotidien *Les Echos*.

Vincent Bolloré a organisé l'escapade maltaise du tout nouveau président sur son yacht personnel. Il est propriétaire de la chaîne Direct 8, des quotidiens gratuits *Direct Soir* et *Matin Plus*, du groupe publicitaire Havas... Ses relations avec le petit Nicolas datent de 25 ans. Certes, il y a eu une brouille, à la suite d'un raid, en 1997, de Bolloré sur le groupe de Martin Bouygues, le meilleur ami de Sarkozy. Mais, en 2004, c'est la grande réconciliation et la légion d'honneur pour Bolloré. Tout ce beau monde sera d'ailleurs au *Fouquet's* pour fêter une bataille électorale bien menée que Nicolas Sarkozy terminera à bord du *Paloma*, le yacht maltais de Bolloré.

Martin Bouygues, autre témoin de mariage de Nicolas et de Cécilia, parrain de leur fils. Le groupe Bouygues est l'opérateur de TF 1 et de ses filiales : LCI, TV Breizh..., et possède des participations importantes dans le quotidien gratuit *Metro*, TMC ou le groupe AB (RTL 9, NT 1, XXL...). Martin Bouygues a d'abord apprécié Sarkozy comme maire de sa ville, Neuilly, puis comme ministre de la Communication, régulateur de TF 1. Sarkozy, en tant qu'avocat d'affaires, a négocié avec Vincent Bolloré son retrait du groupe Bouygues. Il vient d'engager à la direction générale de TF 1 le directeur adjoint de campagne du président, Laurent Solly.

Serge Dassault, sénateur UMP de l'Essonne, propriétaire du *Figaro*, est un soutien sans faille du nouveau président.

Arnaud Lagardère (on ne présente plus...).

Pour en savoir (beaucoup) plus : Marie Bénilde, « M. Sarkozy déjà couronné par les oligarques des médias ? », *Le Monde diplomatique*, septembre 2006 : <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/09/BENILDE/13928>

(encadré 2) Liberté de la presse : une histoire républicaine

24 août 1789 : L'article 11 de la « Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen » affirme : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement (...) ».

Juillet 1830 : Les « ordonnances scélérates » de Charles X déclenchent la révolution. Désapprouvé par les élections qui se sont tenues en juillet, Charles X refuse de se soumettre et décide d'affirmer son pouvoir. Sur les conseils de Polignac, il rédige quatre ordonnances. La première abolit la liberté de la presse en rétablissant la censure et l'autorisation préalable. La deuxième et la quatrième s'attaquent directement aux députés en proclamant la dissolution de la Chambre élue il y a moins d'un mois. La troisième réforme le cens électoral pour exclure la bourgeoisie du suffrage. Le 27 juillet, à la suite de la saisie des presses de quatre journaux (*Le National*, *Le Temps*, *Le Globe*, *Le Journal du Commerce*) qui ont paru sans autorisation du gouvernement, la résistance des ouvriers typographes et imprimeurs déclenche l'insurrection parisienne dite des « Trois Glorieuses » contre les ordonnances. Moins de dix jours après la publication de ces ordonnances, Charles X est contraint d'abdiquer.

29 juillet 1881 : La Troisième République vote la loi sur la liberté de la presse, dont l'article 1^{er} affirme : « L'imprimerie et la librairie sont libres ».